



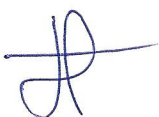
**MISSION CONJOINTE PRÉÉLECTORALE DE HAUT NIVEAU DE LA CEDEAO ET
DE L'UNION AFRICAINE AU GHANA**

Du 15 au 17 novembre 2020

1. Conformément aux dispositions pertinentes du Protocole additionnel de la CEDEAO de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance et de la déclaration de l'OUA/UA de 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, une mission conjointe de haut niveau de la Commission de la CEDEAO et de la Commission de l'Union africaine a séjourné au Ghana du 15 au 17 novembre 2020. Le but de la mission conjointe était de discuter avec les principaux acteurs du processus électoral, en particulier les institutions clés impliquées dans la préparation des élections générales prévues le 7 décembre 2020, les partis politiques et les représentants de la société civile.
2. La Mission conjointe, qui était dirigée par S.E.M. Jean Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO, était constituée de S.E. Madame Minata Samaté Cessouma, Commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine, du Général Francis Béhanzin, Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité de la Commission de la CEDEAO et l'Ambassadeur Baba Gana Wakil, Représentant Résident de la CEDEAO au Ghana.
3. Au cours de son séjour au Ghana, la mission a saisi l'occasion pour présenter ses plus sincères condoléances au gouvernement et au peuple du

Ghana, et en particulier à la famille de l'ancien président de la République du Ghana, S.E.M. Jerry John Rawlings, qui est décédé tout récemment.

4. La mission a rendu une visite de courtoisie au ministre des affaires étrangères, S.E. Madame Shirley Ayorkor Botchway, qui a exprimé sa gratitude à la Commission de la CEDEAO et à la Commission de l'Union africaine pour la réalisation de cette mission conjointe en temps opportun. Elle a assuré la mission de l'engagement du gouvernement à garantir la tenue d'élections apaisées, libres, justes, crédibles et transparentes le 7 décembre 2020.
5. La mission a rencontré les principales parties prenantes, notamment le ministre de la sécurité nationale, le Ministre de l'Intérieur, la Commission électorale du Ghana (CE) et les représentants des principaux partis politiques. En outre, la délégation a rencontré le Groupe des Ambassadeurs africains, le Conseil national pour la paix (CNP) et certains représentants des organisations de la société civile (OSC).
6. La Mission conjointe a pris note des progrès réalisés et garanties données par la Commission électorale dans le cadre des préparatifs en vue de la tenue d'élections crédibles, libres, équitables et transparentes. La mission a exhorté la CE à continuer à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes afin de mettre en place un processus inclusif, tout en veillant à ce que des mesures adéquates soient prises pour assurer le strict respect des protocoles relatifs à la pandémie de Covid-19 pendant les élections.
7. La Mission conjointe a exhorté les autorités à prendre les mesures nécessaires pour garantir des élections apaisées. La mission a salué



l'adoption par l'Assemblée Nationale du Ghana de la loi de 2019 sur les « groupes d'autodéfense » (vigilantes) et les infractions connexes, ainsi que la signature, sous les auspices du Conseil national pour la paix, du Code de conduite sur l'élimination des « groupes d'autodéfense » (vigilantes) des partis politiques au Ghana. Dans ce contexte, la mission conjointe a félicité les autorités du pays pour les mesures de sécurité mises en place afin d'assurer la tenue d'élections apaisées, et a encouragé toutes les parties prenantes à recourir au dialogue comme mécanisme de règlement de tout différend ou litige sur les questions liées aux élections.

8. La mission conjointe a réitéré le soutien de la CEDEAO et de l'Union africaine et a assuré les parties prenantes que les deux Institutions déploieront des missions d'observation électorale pour soutenir le processus en cours. La Mission conjointe a exprimé sa gratitude aux autorités pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour toutes les facilités mises à sa disposition pour assurer le succès de la mission.

Fait à Accra, le 17 novembre 2020

Commission de la CEDEAO



Commission de l'Union africaine

